

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Ceyreste - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2018 - Tranche 2017**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Ceyreste pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2018, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016, sans incidence sur l'économie générale de ce contrat. Ces évolutions conduisent à des modifications d'affectations présentées en annexe 2 du rapport

• CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

La commune de Ceyreste poursuit la construction de son groupe scolaire, situé chemin des peupliers. L'établissement permettra d'accueillir trois classes maternelles, cinq classes élémentaires, des locaux annexes et un espace de récréation, de restauration et d'activités sportives. La cuisine scolaire sera intégralement aménagée et les classes seront équipées de mobiliers et matériels numériques.

Le montant global de l'opération, prévue de 2016 à 2018 s'élève à 3.935.000 € HT, dont 1.810.000 €HT au titre de la tranche 2017. La commune bénéficie d'une aide financière de l'Etat à hauteur de 149.952 € La subvention départementale globale pourrait s'élever à 2.361.000 € dont 1.086.000 € au titre de la tranche 2017.

• REAMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE

La commune achève les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville. Divers aménagements ont été prévus afin de rendre les services de la mairie accessibles à tous avec notamment le réaménagement des bureaux, la salle du conseil intégrée en partie basse du bâtiment engendrant la suppression de murs porteurs et la réalisation de piliers et poutres de soutènement, l'installation d'un ascenseur permettant un accès facile au 1^{er} étage. Enfin, dans un souci d'écologie et d'économie, l'ensemble des réseaux électriques et chauffage sera complètement remplacé par des outils bien plus performants en matière d'énergie.

Le montant global de l'opération prévue de 2016 à 2017 s'élève 700.000 €HT, dont 350.000 €HT au titre de la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 420.000 € dont 210.000 € au titre de la tranche 2017.

• ACQUISITION DE VEHICULES

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel municipal, la commune envisage l'achat de véhicules pour ses différents services. Ainsi, les services techniques seront équipés de deux véhicules type "jumper" et fourgon "Peugeot bipper premium" en remplacement de véhicules vieillissants.

Le montant global de l'opération prévue de 2017 à 2018 s'élève à 90.000 €HT, dont 53.654 €HT au titre de la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 54.000 €, dont 32.192 € au titre de la tranche 2017.

• REAMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL

La commune dispose d'une zone d'activité sportive, à savoir un club house, des courts de tennis ainsi qu'un centre de loisirs. A proximité de cette zone, se situe un stade municipal devenu vétuste. Le projet consiste à transformer cet équipement en terrain de rugby multisports synthétique permettant aux différents utilisateurs de bénéficier d'un complexe sportif adapté où les différentes réglementations de sécurité et d'accessibilité seront respectées. Des travaux de rénovation dans le bâtiment existant seront également réalisés (vestiaires et sanitaires).

Le montant global de l'opération, prévue de 2017 à 2018 s'élève à 860.00 €HT, dont 70.000 €HT au titre de la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 516.000 €, dont 42.000 € au titre de la tranche 2017.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2016/2018 s'élève à 2.283.654 €HT conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 1.370.192 € au titre la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

L'engagement comptable de cette action a déjà été impacté au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2016-10127V en application de la délibération n°98 du 9 septembre 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL